

Nettoyage - Traitement

C3-4 - Effectuer un nettoyage à fond, une remise en état et un traitement. Carrelage-Pierre-Terre cuite-Résine

Public cible	Parcours AFP (art.32), encadrement services exploitation
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 et B2 pour les parcours art.32
Durée	2 jours
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	Organiser et mettre en application les opérations et techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Remise en état des sols carrelés - Remise en état des sols en pierres <p>en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de santé, sécurité au travail et d'hygiène.</p>
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaissance des revêtements ➤ Préparation du matériel ➤ Choix des produits ➤ Nettoyage et traitement de protection ➤ Repli du matériel et contrôle de la zone
Méthodes pédagogiques	Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.
Inscription	Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>